



Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Tizi Ouzou

MISE EN DEMEURE N°02

ENTREPRISE	ADRESSE DE L'ENTREPRISE	N° DU MARCHÉ APPROUVE LE	PROJET	SITE
ETPHB/TCE DANOUN Samir	19 Rue des frères MAKHLOUF Wilaya De TIZI-OUZOU	26/2026 Du 03/03/2026	70 logements LPL 2023 TCE avec VRD et Commerces	OUADHIAS

- Vu l'ordre de service de notification et de démarrage des travaux N° 52/2026 du 03/03/2026 notifié à l'entreprise en date du 03/03/2026.
- Vu la mise en demeure N° 01 adressée à l'entreprise par voie de presse, parue dans le journal **Eco Times** et **الفلاحيّة ديزاد** en date du 30/07/2026, restée sans suite.
- Vu le non-respect des recommandations émises lors de la dernière réunion tenue sur site en date du 12/08/2026 et ainsi que le non-respect des délais impartis pour l'exécution de ces dites consignes.
- Vu la mise en garde adressée par courrier N°980/DMO/3739/DG/2026 du 19/08/2026 signalant l'absence des mesures preventives adéquates.
- Vu le rapport émanant du BET Suivi du 26/08/2026 signalant la defaillance caractérisée quant à la prise en charge du glissement du terrain sur votre chantier.

Une mise en demeure est adressée à l'entreprise **ETPHB/TCE DANOUN Samir** afin de redynamiser le chantier, respecter scrupuleusement les recommandations et consignes émises et ce dans un délai ne dépassant pas 10 jours à partir de date de la parution de la présente mise en demeure dans la presse nationale ou le **BOMOP**.

Dans la négative, l'Office sera contraint d'appliquer les mesures réglementaires en vigueur.

LE DIRECTEUR GENERAL